

LA VOIX DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT·E

Pendant deux jours vous aborderez de nombreux points vocaux et physiologiques de l'enfant et de l'adolescent·e. Pour mieux accompagner les chanteurs et chanteuses durant la période-clé qu'est l'adolescence, il est important de comprendre les mécanismes de la voix de l'enfant, et ses changements à l'arrivée de la puberté. Cette formation vous permettra de répondre à beaucoup d'interrogation du quotidien des chef·fe·s de chœur : comment réaliser un bon échauffement vocal adapté à votre ensemble et en lien avec le répertoire ; quelles sont les différences entre les filles et les garçons avant la mue ; comment accompagner les chanteurs et chanteuses à continuer de chanter pendant la mue ; que peut-on faire (ou éviter) en technique vocale pour faciliter la respiration, les aigus, les graves, et construire un son d'ensemble en garantissant des voix saines.

Formatrice :

Astryd Cottet, cheffe de chœur, professeure de chant et formatrice sur la voix de l'enfant et de l'adolescent·e.

Lieu :

La Charpente, 4 rue Charles Péguy - 37400 Amboise

Durée de la formation : 13 heures**Dates et heures :**

28/04/26 • 09:30 > 13:00 / 14:00 > 17:00

29/04/26 • 09:30 > 13:00 / 14:00 > 17:00

Nombre de stagiaires : 8 min - 12 max**Formation à destination des :**

- Professeur·e·s de chant choral, de direction de chœurs ou de formation musicale
- Professeur·e·s d'éducation musicale
- Musicien·ne·s intervenant·e·s
- Toute personne encadrant un ensemble vocal impliquant des enfants ou des adolescent·e·s.
- Chef·fe·s de chœur

OBJECTIFS DE LA FORMATION

1. Maîtriser des outils techniques dans le travail de la voix des enfants et des adolescent·e·s ;
2. Savoir adapter un échauffement au répertoire travaillé ;
3. Reconnaître et analyser les besoins de la voix adolescente (mue, bourdon, etc.) ;
4. Choisir des méthodes, des exercices et des jeux pour aider vocalement les jeunes chanteurs.

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

PRÉ-REQUIS

Vous devez être actuellement en situation d'encadrer un ensemble ou une pratique qui implique la voix chantée, auprès d'enfants ou d'adolescent·e·s.

Si vous êtes chef·fe de chœur et que vous n'avez pas d'expérience auprès d'un public d'enfants ou d'adolescent·e·s, mais que vous en avez le projet, votre demande sera étudiée, mais votre entrée en formation ne saurait être prioritaire.

CE QUE VOUS DEVEZ PRÉVOIR

- Une tenue confortable et chaude, de l'eau.
- De quoi prendre des notes et enregistrer.
- Un ordinateur portable, ou une tablette, ou à défaut un smartphone pour le travail individuel (rapides exercices de définition, plan de répétition à détailler, entre autres) et le bilan de satisfaction.
- L'apprentissage en amont de la formation de deux chants qui serviront de base pour les exercices (matériel fourni 15 jours avant le début de la formation).

LA VOIX DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT·E

PROGRAMME DE LA FORMATION (horaires sous réserve de modification)

JOUR 1 (9h30-17h00) :

- Mot d'accueil et introduction
- Jeux
- Objectifs de la formation et attentes des participants
- La physiologie de la voix
- L'échauffement de la voix adapté à l'âge
- La mue
- Questions/réponses

JOUR 2 (9h30-17h00) :

- Accueil et introduction
- Atelier pratique sur la conception de l'échauffement
- Aborder la polyphonie
- Technique vocale enfants / ados
- Mise en pratique
- Questions/réponses
- Bilan de la formation

FORMATRICE

Astryd Cottet

Astryd Cottet, est diplômée d'un master 2 de l'art du Récital à la Sorbonne Nouvelle à Paris, d'un diplôme de chant, d'un CA de chant et d'un master en pédagogie du chant de la Hochschule für Musik und Theater Felix Mendelssohn Bartholdy de Leipzig et du Mozarteum de Salzburg "Akademische Expertin" en direction de chœur d'enfants et de chœur de jeunes. Ancienne maîtrisienne de la Maîtrise des Hauts de Seine/chœur d'enfants de l'Opéra de Paris, sous la direction de Francis Bardot, elle s'est très vite intéressée lors de ses études en Allemagne à la pédagogie spécifique de la voix de l'enfant et de l'adolescent. Après avoir été professeur de chant du chœur d'enfants de l'Opéra de Leipzig, de la Maison de la Radio MDR de Leipzig, de l'Orchestre de Paris et cheffe de chœur en Chine des amis des petits chanteurs de Vienne, elle est actuellement cheffe de chœur dans le projet EVE de la Philharmonie de Paris et cheffe de chœur de la Maîtrise de Fontainebleau. Elle forme également à la pédagogie de la voix de l'enfant et de l'adolescent les étudiants de la classe de direction de chœur au CNSM de Lyon.

TARIFS ET INSCRIPTIONS

Tarifs de la formation :

Financement employeur ou fonds d'assurance formation (Afdas, FIF-PL, etc.) : **300 euros**

ou financement personnel : **200 euros**

Cette formation n'étant pas rattachée à une certification professionnelle, les crédits de MonCompteFormation ne peuvent pas être mobilisés pour la financer.

Inscriptions en ligne : via le formulaire de pré-inscription [accessible ici](#).

Pour une demande de devis dans le cadre d'une prise en charge par l'employeur, veuillez remplir et nous retourner ce [formulaire rempli](#).

Contact : Geneviève Herbreteau, coordinatrice de la formation • formation@cepravoix.fr • 02 47 50 74 15

HANDICAP

Le Cepravoix accueille les stagiaires en situation de handicap. Si vous êtes en situation de handicap, contactez notre référente handicap avant votre inscription pour que nous puissions adapter la formation.

Référente handicap : Céline Morel-Bringollet, directrice • direction@cepravoix.fr • 02 47 50 70 02

LA VOIX DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT·E

QUALITÉ DE LA FORMATION

Cette formation respecte le cadre de la formation professionnelle.

Suivre la formation :

L'acceptation en formation est subordonnée à la vérification de l'adéquation entre les besoins du stagiaire et le programme de la formation à travers les réponses au questionnaire de pré-inscription rempli en ligne par le stagiaire. L'inscription est définitivement confirmée par la signature de la convention ou du contrat de formation envoyé par le Cepravoix.

Méthodes pédagogiques :

- Formation en présentiel.
- Méthode inversée : les apprenants sont invités à préparer un morceau chez eux, à l'aide de fichiers-sons enregistrés par le formateur. Ils participent ensuite, durant la formation, à des activités de groupe, réalisées à partir de ce travail personnel.
- Méthode interrogative : à l'aide d'un questionnement approprié, le formateur permet à l'apprenant de construire ses connaissances par lui-même ou de faire des liens et de donner du sens à des éléments épars.
- Méthode démonstrative : le formateur présente une opération ou un processus et mise en application avec accompagnement des apprentissages. L'apprenant regarde et reproduit selon le procédé détaillé.
- Méthode active : l'apprenant est acteur de ses apprentissages, il construit ses savoirs à travers des situations de recherche, il s'approprie les outils proposés et les adapte à sa pratique.

Outils pédagogiques :

- Apports du formateur (apports théoriques fondamentaux, apports d'expérience).
- Exercices pratiques : expérimentation des exercices et débriefing.
- Échanges de pratiques : le stagiaire apporte ses propres propositions au groupe.

Supports pédagogiques :

- Le powerpoint de la formation sera disponible à l'issue de celle-ci
- Les partitions des morceaux à apprendre avant la formation seront disponibles un espace partagé en ligne au minimum 15 jours avant le début de la formation.

Évaluation des acquis :

L'évaluation des acquis de la formation aura lieu au cours de la formation et prendra la forme de :

- blind test, quizz
- composition d'une séquence d'échauffement adapté (écrit)

Évaluation de la qualité de la formation :

- en fin de séance : bilan à chaud / questionnaire de satisfaction (écrit).
- après la séance, questionnaire de satisfaction envoyé à l'employeur et à l'OPCO financeur le cas échéant (en ligne).

FORMATION PROFESSIONNELLE

Cette action de formation est organisée par le CEPRAVOIX, organisme de formation professionnelle disposant d'un numéro d'activité auprès de la DREETS. Organisme prestataire d'actions concourant au développement des compétences (OPAC) il répond à l'obligation de certification prévue par la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel : il a été certifié Qualiopi le 14 octobre 2021 sur la base d'un référentiel unique (Référentiel National Qualité), et peut de ce fait bénéficier de fonds publics ou mutualisés (financement par un opérateur de compétences, par la commission mentionnée à l'article L. 6323-17-6, par l'État, par les régions, par la Caisse des dépôts et consignations, par France Travail ou par l'Agefiph).

Cette formation peut être financée totalement ou en partie par les dispositifs de financement de la formation professionnelle continue. Cependant, n'étant pas rattachée à une certification professionnelle, les crédits de MonCompteFormation ne peuvent pas être mobilisés pour la financer.